

Montréal, le 28 juillet 2016

PAR TÉLÉCOPIEUR

[REDACTED]

Madame [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

**Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 0801-01-2016-2017-138**

Madame,

Par la présente, nous accusons réception de votre correspondance reçue le 15 juillet 2016 et transférée le 18 juillet 2016 à la responsable de l'accès à l'information. Votre demande vise à obtenir du Tribunal administratif du Québec une copie des décisions AT-65902 et AT-65795 rendues par la Commission des affaires sociales. Le 20 juillet 2016, vous nous aviez avisé que vous ne désiriez plus obtenir la décision AT-65795.

Après vérification, il s'avère que le Tribunal détient ce document, lequel peut vous être communiqué en vertu de *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre c. A-2.1). Vous trouverez donc ci-joint une copie de la décision AT-65902 rendue par la Commission des affaires sociales, le 17 septembre 1997.

Cependant, nous vous signalons, conformément à l'article 90 al. 2 de la *Loi sur la Justice administrative* (RLRQ, c. J-3), que le document a été banalisé afin d'en omettre le nom du requérant.

Par ailleurs, nous vous informons, conformément à l'article 14 de la *Loi sur l'accès*, que certains renseignements personnels ont dû être retranchés. En effet, ces renseignements ne sont pas accessibles en vertu des articles 53 et 54 de cette loi, dont les extraits se retrouvent ci-joints.

... /2

Enfin, nous vous informons que vous pouvez demander une révision de la présente décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez également ci-joint un avis relatif à l'exercice de ce recours.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Baril

Directrice des affaires juridiques

Responsable de l'accès aux documents

des organismes publics et de la protection des renseignements personnels

p. j. Décision, extraits de lois et avis de recours